

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 2 SEPTEMBRE 1920

G.-E. DION, Administrateur

## A L'ECOLE

La rentrée des classes est le problème familial du jour. Les parents ont jeté leur dévolu sur telle ou telle maison d'éducation pour y envoyer leurs enfants. Les collèges classiques verront augmenter, cette année encore, leurs contingents de potaches ; les académies commerciales seront pleines, les écoles des commissions scolaires de ville, combles ; à la campagne, les primaires, les plus intéressants peut-être des enfants de la nationalité canadienne, ceux qui fourniront la meilleure proportion d'hommes utiles à la société de demain, rempliront les modestes classes.

Certes, chaque père de famille, sans que la loi soit obligée d'intervenir, comprend son obligation de donner à ses enfants la mesure d'instruction qui leur est accessible et dont ils auront besoin pour leur succès dans le monde. Monsieur le curé en a parlé au prône, depuis quelques dimanches, et ses conseils sont tombés dans des intelligences bien préparées. Nos bonnes gens savent bien que l'ignorance est un boulet d'esclave, qui entrave la marche en avant de ses victimes. L'éducation est le meilleur héritage qu'on laisse à ses descendants.

Mais ce n'est pas tout de choisir une école et d'y envoyer ses enfants. Ce qui fait que le mouvement éducationnel ne produit pas tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre, c'est que trop de parents besogneux ne font absolument rien pour seconder l'œuvre du maître d'école. Celui-ci possède l'art pédagogique d'expliquer aux enfants les notions élémentaires du savoir : il sait piquer la curiosité intellectuelle naissante des petits qui l'écoutent ; il éveille l'émulation des ambitieux, ramène l'attention des rêveurs, encourage les traînants à la tête un peu dure ; mais il est une catégorie qui échappe généralement à son contrôle, celle des indisciplinés ou des paresseux. C'est aux parents de suivre fidèlement le travail de l'enfant, à l'école ou à la maison, de façon à l'habituer, dès le bas-âge, à donner son maximum possible de rendement efficace.

Il est un pays admirable, à ce point de vue de l'intérêt familial porté aux progrès scolaires de l'enfance. En France, l'instruction du garçon, plus particulièrement, est une affaire importante pour le père, la mère, les grands-parents, les parrains et marraines, les oncles et tantes. Toute la parenté se passionne pour la carrière du bambin qui commence à apprendre les leçons de la vie. Si le caractère du jeune sujet n'est pas naturellement porté à l'accomplissement de ses premiers devoirs d'état, la discipline lui enseigne bientôt qu'il faut obéir à certaines lois même sans en comprendre toujours l'utilité. Derrière le professeur, qui, généralement fait son possible, il y a un papa sévère, une maman affectueuse mais ferme, une tendre sœur aînée qui se fait répétiteur et qui entraîne le petit frère pour la lutte future de l'existence.

Sans doute, dans un pays comme le nôtre où il y a beaucoup d'enfants, cette tâche de suivre fidèlement le travail scolaire de chacun d'eux est une lourde charge. Mais elle doit s'accomplir pour le plus grand bien des sujets et de la nationalité. A quoi bon nourrir et fortifier le corps de ces bambins, si vous laissez leur intelligence s'engourdir dans la paresse ou l'ignorance !

L'Evénement

## La vie à la campagne et ses aspirations

PAR WM. B. VARLEY, ADJOINT AU COMMISSAIRE, LOI DE L'INSTRUCTION AGRICOLE.

Il y a un peu plus d'un an se réunissait à Baltimore, Md., pour étudier certaines questions sociales touchant la vie rurale aux Etats-Unis, la première "Conférence nationale sur la vie à la campagne." Cette conférence a publié depuis un rapport de ses délibérations où tous ceux qui s'occupent des choses de la campagne—hommes d'Etat, publicistes, leaders et instituteurs,—trouveront ample matière à réflexion.

Les comités de la conférence ont abouti à un certain nombre de conclusions touchant les aspirations de la vie à la campagne. Nous jugeons utile d'en signaler les plus importantes.

Le bien-être de la population rurale, déclare la conférence, repose sur un certain nombre de considérations interalliées notamment l'instruction, la santé, le bien-être de la famille, le gouvernement, la morale et la religion. On admet que le motif dominant est le facteur économique. Toute grande civilisation rurale suppose donc un degré raisonnable de prospérité matérielle, basée sur la justice économique, assurant ainsi une juste rétribution au travail et au capital. Mais la

tendance actuelle est de permettre aux considérations économiques de prendre le pas sur toutes les autres, tandis qu'elles devraient plutôt être considérées comme des moyens permettant d'atteindre les choses plus nobles de la vie. Le fermier est plus important que la ferme, et c'est là un fait que feront bien de ne pas perdre de vue ceux qui cherchent à développer une coopération rurale du meilleur type, sur laquelle puisse s'établir une démocratie saine et sûre. Pour cette raison les vrais leaders reconnaissent les avantages de ces grands forces spirituelles : l'instruction, la coopération, les aspirations morales, et mettent en relief ce fait que la prospérité rurale dépend largement de la mise en activité de ces forces.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que ces considérations n'ont pas échappé aux auteurs de la loi de l'instruction agricole. Sans doute le premier objet de la loi est de faire de meilleurs cultivateurs et d'assurer ainsi une plus grande prospérité, mais on a compris qu'avec ces efforts devaient marcher de pair, l'instruction des enfants, le développement du bien-être de la famille, la création d'une agréable vie de communauté, obtenue par la coopération des adultes. Naturellement une mesure de ce genre ne porte pas directement sur les phases morales et religieuses.

En ce qui concerne la question de l'instruction rurale, cette instruction, dit le rapport, devrait

M. HENRI FORTIER  
88, rue Norbert, Montréal,  
jeune homme que les  
**PILULES MORO**  
ont fortifié et à qui elles ont  
donné la santé.



M. HENRI FORTIER

"Depuis trois ou quatre mois ma digestion se faisait très mal et j'avais souvent des maux de tête. Je me sentais abattu et sans force. Bien des nuits je ne pouvais dormir. Mes parents, qui remarquaient mon abattement, me conseillèrent les Pilules Moro que j'ai prises et qui ont immédiatement augmenté mes forces, ont rétabli le bon fonctionnement de mon estomac, dissipé mes maux de tête et m'ont procuré un bon sommeil. Je suis très heureux de me porter si bien aujourd'hui". — M. Henri Fortier, 88, rue Norbert, Montréal.

HOMMES MALADES, écrivez à la Compagnie Médicale Moro qui vous indiquera les moyens de retaire vos forces et de recouvrer votre santé. Demandez un blanc de traitement qui vous aidera à donner les détails voulus.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

s'adapter aux besoins sociaux de la population rurale, donner la formation qu'elle exige et pourvoir à une culture large, essentiellement pratique. Une étude appréciative de la nature et de la vie à la campagne devrait être la base, et cette étude devrait conduire, dans les classes les plus avancées, à une instruction tendant à donner le goût de l'agriculture et de l'économie ménagère.

Il serait difficile de donner une meilleure définition du but de la loi en ce qui concerne l'enseignement agricole élémentaire. Grâce à l'assistance financière fournie par cette loi, les provinces, ou du moins un certain nombre d'entre elles, ont pu mettre à exécution des programmes pour l'accomplissement de ces objets. Nous notons par exemple l'établissement de cours de formation pour ceux qui se proposent d'enseigner l'agriculture ; l'organisation d'un service très nécessaire de surveillance touchant cet enseignement. Quand au développement de l'enseignement agricole dans les écoles, avec les sujets qui s'y rattachent, l'étude de la nature, les devoirs à la maison, le jardinage scolaire, les cercles de petits écoliers, les expositions scolaires, l'allocation accordée par la loi y entre pour une très large part.

Dans la sphère plus strictement formative, l'allocation sert surtout à aider certaines initiatives comme les cours d'agriculture et de science ménagère, et les concours de tous

genres : profit par acre, élevage de porcs et de veaux, appréciation du bétail, art culinaire, fabrication des conserves, production de pommes de terre. Dans les écoles secondaires, les cours d'agriculture et de science ménagère sont développés et dans plus d'une province on a établi des écoles spéciales d'agriculture.

Le rapport met en relief ce fait que la vie de la famille à la maison et la vie sociale du groupement sont des facteurs importants dans la vie rurale et doivent être développés. Il reconnaît également que le bien-être social dépend dans une certaine mesure de la santé de l'individu et des conditions sanitaires du groupement. La loi de l'instruction agricole admet que l'institut de femmes est un intermédiaire précieux dans la solution de ces problèmes et elle accorde une bonne aide financière à cette initiative.

Les instituts de fermières au Canada, avec leurs 50,000 membres, sont l'intermédiaire qui permet d'atteindre la famille sur la ferme et de l'influencer au moyen de différents genres de propagande sociale. Ce sont les instituts qui fournissent de l'instruction en économie ménagère et sur un grand nombre de sujets : art domestique, art culinaire, nutrition, soins des malades à la maison, art sanitaire, etc. Ils donnent aux femmes de la ferme l'occasion de se réunir, de se faire entendre, de se développer,

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL  
Capital Paye et Surplus \$4,100,000.00  
Actif total, au delà de \$39,000,000.00  
106 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoin, gérant local.

F. H. LEVASSEUR

EDGAR LEVASSEUR

## L. H. LEVASSEUR ENGR

NEGOCIANTS EN GROS

EPICERIES, FRUITS ET PROVISIONS

RIVIERE DU LOUP STATION, - - QUE.

occasion qui manque si souvent dans les conditions rurales. Les questions qui se rapportent au bien-être du groupement à l'instruction et à d'autres sujets d'importance vitale, sont considérées et étudiées et les initiatives que les instituts stimulent ont eu un effet très étendu et hautement avantageux.

Dans toutes les phases de la vie à la campagne, dit le rapport, le progrès dépend de la découverte et du développement de hautes personnalités, susceptibles de prendre la direction du groupement. Pour cette raison, les universités, les collèges et les écoles ayant un district rural devraient fournir un cours complet d'instruction sur la direction des affaires rurales. La série d'articles sur l'avenir des collèges d'agriculture publiés dans ce journal, indique que les chefs de ces institutions se rendent aujourd'hui bien compte de ce fait.

Au point où nous en sommes, on peut se demander quel devrait être le vrai objet du collège d'agriculture. On critique parfois le collège parce qu'il ne fournit pas un plus gros pourcentage de cultivateurs pratiques. On le critique également parce qu'il ne fournit pas des spécialistes hautement compétents pour l'enseignement et les recherches.

Jusqu'ici l'objet principal du collège d'agriculture a été de préparer des hommes pour la vie de la ferme. L'objet secondaire a été de préparer des travailleurs pour les services théoriques. La demande d'agents de propagande, d'expérimentateurs, d'investigateurs scientifiques, de professeurs d'agriculture et de leaders ruraux, semble indiquer que les aspects purement

professionnels des travaux du collège deviendront avant peu une considération secondaire et que ces institutions assumeront, plus qu'elles ne le font aujourd'hui, le statut d'une université. On comprend que si tous les élèves de tous les collèges d'agriculture retournaient chez eux pour se mettre à la culture leur nombre total serait trop insignifiant pour avoir un effet marqué sur la pratique de l'agriculture en ce pays. Ce dont nous avons surtout besoin aujourd'hui, c'est qu'un pourcentage beaucoup plus considérable d'enfants de la campagne reçoivent une instruction d'un caractère qui les prépare à la vie aux occupations de la ferme. Le collège centralisé d'agriculture ne peut jamais compter satisfaire cette demande. Peu importe où cette instruction se donne, dans les écoles spéciales d'agriculture, dans les écoles consolidées ou dans les écoles secondaires ayant des cours d'agriculture ou dans les écoles temporaires, ce qui importe c'est que cet enseignement soit mis à la portée de toute la jeunesse campagnarde. Quand ceci aura été accompli—et les fonds accordés par la loi de l'instruction agricole donnent et continueront à donner une aide précieuse vers l'accomplissement de ce but—on aura trouvé le moyen d'influencer l'agriculture par des méthodes enseignantes répondant aux besoins du groupement rural. En même temps, les collèges d'agriculture seront soulagés de la nécessité qui leur incombe aujourd'hui de couvrir tout le champ de l'instruction et ils pourront ainsi se spécialiser dans des travaux plus avancés.

**Service de l'Industrie laitière**

**BÂTIMENTS LAITIERS DE FERME**

Le nouveau bâtiment dont la construction touche à sa fin à la ferme expérimentale centrale doit bientôt être occupé; ce sera la laiterie de la ferme. Cet édifice est en deux parties, le bâtiment principal mesure 50 par 40 pieds et la glacière 35 par 28 pieds. Il y a entre les deux, deux chambres froides, mesurant chacune 13 par 16 pieds. Le bâtiment principal a trois étages y compris un sous-sol qui contient la chambre à fromage, la chaufferie, le magasin général, etc.

Il y a, au premier étage, des bureaux, des chambres pour la fabrication du beurre et du fromage, un laboratoire bactériologique et une chambre de repos pour les dames et pour les visiteuses qui viennent à la ferme. L'étage supérieur servira de résidence pour le laitier.

L'extérieur de ce bâtiment est fini en stucco, la toiture est en ardoise d'amiante. Il présente un très bel aspect et fait honneur à la ferme centrale.

Ce nouveau bâtiment nous permettra d'entreprendre des expériences qui ont dû être remises depuis de nombreuses années, à cause du manque de facilités nécessaires pour leur exécution. Le vieux bâtiment, qui a été construit il y a plus de trente ans, ne permettait pas de faire des travaux avancés dans la bactériologie des produits laitiers, tandis que le nouveau bâtiment est muni des machines les plus modernes. Nous pouvons y faire aujourd'hui des études sur la contamination du lait, la stérilisation des trayes mécaniques et des autres appareils, ainsi que sur la production de lait certifié.

Les travaux qui s'exécuteront dans ce nouveau bâtiment sont essentiellement ceux qui se rapportent à l'industrie laitière de la ferme, et toutes les recherches, les expériences et les études auront pour seul objet, les besoins des cultivateurs, tandis que ceux qui se font aux maisons commerciales ont plutôt en vue l'avantage des fabricants de produits laitiers. L'essai des ustensiles laitiers portera sur tous les appareils employés dans la fabrication de produits laitiers de la ferme. L'outillage moderne, l'ample place pourvue dans ce nouveau bâtiment, permettront aux préposés d'obtenir des résultats que les cultivateurs laitiers nous demandaient depuis quelque temps. Nous ferons connaître le plus rapidement possible les résultats obtenus dans la pasteurisation du lait, la fabrication du beurre l'essai de machines la stérilisation des ustensiles et l'on compte que les recherches et les expériences exécutées dans ce bâtiment donneront à l'industrie laitière, déjà entrée dans la voie du progrès, une impulsion nouvelle.

**ASSURANCES ET TYPEWRITERS**

**SUN LIFE DU CANADA.**  
La plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Canada, sans exception.

**TRAVELLERS DE HARTFORD.**  
La plus grande compagnie d'assurance contre les maladies et accidents du monde entier, sans exception.

**HARTFORD DE HARTFORD.**  
Cette compagnie d'assurance contre le feu a 110 ans d'existence, et est une des meilleures des Etats-Unis.

**TYPEWRITERS**  
Je suis agent pour le comté de Madawaska, pour ces machines à écrire qui sont reconnues les meilleures. Vendues à terme de \$10.00 par mois.

Venez me voir à mon bureau au Palais de Justice, de 10 heures à midi, et de 2 à 4 heures de l'après-midi, ou téléphonez-moi 20-21 ou No. 3, et je me ferai un plaisir d'aller vous voir et vous donner les explications nécessaires.

**J.-B. MICHAUD,**  
Magistrat de Police,  
Edmundston, N.B.

**Café Tom Kee**

Dans le sous-sol de la bâtisse de Maxime Hébert, rue St-François.

**CUISINE EXCELLENTE REPAS A TOUTES HEURES.**

**Tom Kee Cafe**

In basement of Maxime Hébert Property, St-François St.

**FIRST CLASS LUNCH ROOMS MEALS AT ALL HOURS.**

**Femmes malades, prenez les PILULES ROUGES**

**Faiblesse générale Digestion difficile**



Mme Omer Gélinas

J'ai employé les Pilules Rouges durant quatre ans et elles m'ont guérie de faiblesse générale, m'ont donné une bonne digestion, un appétit régulier et une bonne dose d'énergie. Trois médecins m'avaient soignée sans résultat; il n'y a que les Pilules Rouges qui aient pu me remettre. Je suis aujourd'hui mère de trois enfants bien portants. Si jamais je suis encore faible et malade, les Pilules Rouges sont le premier remède que j'emploierai. Mme Omer Gélinas, 1343, rue Elm, Manchester, N. H.

**A bout de force Douleurs de reins**

J'étais à bout de force; j'éprouvais des douleurs dans le dos, les reins et le bas-ventre. J'étais jeune mariée et craignais de ne jamais plus revenir à la santé, vu que, malgré les traitements suivis, je ne constatais pas de changement. Mon estomac fonctionnait mal; j'avais des maux de tête et des palpitations. J'étais donc dans un triste état lorsque je me suis décidée de prendre des Pilules Rouges et j'en avais à peine employé quelques boîtes que je me portais mieux. La santé m'est complètement revenue. Avec l'aide des Pilules Rouges ensuite, j'ai pu conserver mes forces, et élever ma famille sans accident.—Mme S. Chalut, 3265 rue St-André, Montréal.

**CONVALESCENCE PROLONGÉE**

J'avais eu une typhoïde et, en dépit des meilleurs soins, j'étais restée très faible, avec beaucoup de douleurs de dos. Mes jambes avaient peine à me soutenir si j'avais à marcher un peu. Enfin, j'étais si amaigrie que je ne pesais que quatre-vingt-quatorze livres. J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et, au bout d'un mois, mon état s'était si bien amélioré que ma famille en fut émerveillée. Je me suis donc complètement rétablie.—Madame Joseph Girard, 454, Saint-Martin, Trois-Rivières, P.-Q.

**DOULEURS INTERNES**

J'étais d'une faiblesse extrême, nerveuse et abattue. Je souffrais de douleurs internes, de maux de reins et de de tête. Trois médecins m'avaient soignée, mais sans succès. En lisant les journaux, je remarquai les nombreuses guérisons obtenues par les Pilules Rouges et je décidai de prendre de ce remède. Après quelques semaines, je commençai à me mieux porter et en continuant le traitement je me suis complètement remise, ai acquis les forces nécessaires pour m'occuper de mon magasin et de ménage. Depuis trois ans de cela je ne me sens toujours forte, je ne suis plus nerveuse et je dors bien.—Mlle Mélina Sabourin, 50, rue Congress, Cohoes, N.-Y.

**GRANDE FAIBLESSE**

Après avoir élevé douze enfants et avoir souvent travaillé au-dessus de mes forces, je me trouvais épuisée, incapable de continuer ma besogne, souffrant de maux de jambes, de digestions pénibles, de maux de tête, etc. Les Pilules Rouges, que j'ai employées, m'ont rendu la santé. J'en prends encore quelquefois et elles me font toujours grand bien.—Madame Abraham Allard, La Baie Saint-Paul, P.-Q.

**NERVEUSE PALE ET FAIBLE**

J'étais très nerveuse, pâle, faible et ma digestion se faisait très mal. Mon médecin croyait que je ne guérirais pas et tout ce qu'il promettait c'était de me soulager un peu. Il appelait mon cas: "indigestions nerveuses." Une parente qui, elle, ne désespérait pas parce qu'elle connaissait la puissance des Pilules Rouges, me fit prendre ce remède qui améliora mon cas en quelques mois. Au bout d'un an mes souffrances étaient disparues. Je pris ensuite de l'embonpoint. Comme je travaillais beaucoup, pour maintenir mes forces, je prendrai de temps en temps des Pilules Rouges. Mme Albertine Lefebvre, 334 rue Brook, Woonsocket, R. I.

**Convalescence de la grippe**

Au mois d'octobre dernier j'ai été gravement atteinte de la grippe et pendant cinq semaines je fus au lit. Je me suis levée bien faible, une douleur de côté m'était restée; j'étais nerveuse, dormais peu et manquais d'appétit. Les Pilules Rouges m'ont fait un bien extraordinaire et je me fais un devoir de les recommander. Dans l'espace de quelques semaines toutes mes douleurs se sont passées, mes forces se sont augmentées, enfin, je me suis remise complètement. Mme Pierre Masson, 349, rue de la Reine, St-Roch, Québec.

**Vertiges, Palpitations de coeur Douleurs de dos**



Mme Joseph Trépanier

J'étais très faible depuis plusieurs mois, et, à cause des vertiges et des palpitations de coeur que j'avais, je ne pouvais presque pas sortir. J'éprouvais aussi beaucoup de douleurs de dos. Le matin, en me levant, je me sentais plus faible encore et avais des étourdissements. Je lisais dans les journaux tant d'éloges des Pilules Rouges que je décidai d'essayer ce remède. Mes forces sont revenues et ma santé s'est rétablie en quelques semaines.—Mme Joseph Trépanier, 285, rue St-Patrice, Ottawa, Ont.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

**NEW YORK LIFE INSURANCE Co.**  
(FONDÉE EN 1845)

Dans les Douze Mois de 1919 la New York Life a Payé:  
Régularité Mortuaires sur la vie de plus de 13,000 Assurés, au \$90 Millions  
Dessus de..... 300 Millions  
Polices Echues et autres bénéfices en argent à des Assurés vi- 70 Millions  
vants, au-dessus de..... 70 Millions  
DIVIDENDES: Cette Compagnie a payé à ses assurés, au-des- 31 Millions  
sus de..... 31 Millions  
PRETS à ses assurés, sur la seule garantie de leur police, au- 20 Millions  
dessus de..... 20 Millions  
Assurance en force à la fin de 1919 \$3,127,800,000.  
Montant de l'Actif au-delà de UN BILLION DE PIASTRES.

Demandez notre Prospectus! Les polices de la New York Life sont libérales et contiennent tous les avantages que vous pouvez désirer en fait d'assurance sur votre vie.

**CHARLES N. BEGIN**  
AGENT  
EDMUNDSTON, N. B.  
Résidence: Grand Central Hotel  
Bureau: Chevaliers de Colomb  
Bloc David (3ème Etage)

**PERDU**

De chez M. Léonide Gagné à l'Eglise Catholique un chapelet tout en or. Prière de le remettre au bureau du Madawaska et recevoir une récompense. J. n. o.

**PROFESSEUR**

Melle M. J. Beaulieu diplômée au Collège Dominion de Musique, donnera à domicile dès l'ouverture des classes, des leçons de Piano à Edmundston. 32-3 f. p.

**CANADA HOTEL**  
MICHEL GAGNON, PROP.  
ANDERSON SIDING, N. B.

**POMMES.--Winesaps Américaines rouges extra exquis**

de toutes grosseurs, 96, 100, 113, 125, 138, 150, 163, 176.

**ONIONS.--Egyptiens en poche de 100 livres.**

**BANANES.--Arrivant maintenant par chars. Envoyez-nous vos ordres pour chaque semaine.**

**ORANGES.--Valencias de Californie en boîte de 80, 96, 100, 126, 150, 200, 216, 250, 288.**

AUSSI: Noix, Dattes (en paquets et en masse), Figues, Citrons, Cônes pour crème à la glaise, Pop Corn, Crispettes de sucre d'érable

**BANANES NOTRE SPECIALITE**

Prix donnés sur demande  
**KELLY & COLGAN**  
15 North Wharf, ST-JOHN, N. B.

**FRED L. HEBERT, D.D.S.**  
Chirurgien-Dentiste  
Gradué de l'Université de Montréal  
Bureau voisin de l'Édifice J. David  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 28-4  
**MAX. D. CORMIER**  
B. A.  
EDMUNDSTON, N. B.  
Avocat, Notaire Public

Casier Postal "T" Tél. 46  
**A. M. SORMANY, M. D.**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

**ALFRED ROY, B. A. Sc.**  
Ingénieur Civil  
72 Notre-Dame Est Edmundston,  
Montréal, N. B.

**GARTES D'AFFAIRES**

**Dr. OLIVIER J. CORMIER**  
Chirurgien-Dentiste  
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina  
chez M. Jos. Gagné, près de l'hôtel Royal  
EDMUNDSTON, N. B.

**Dr. E. R. KAY**  
Chirurgien-Dentiste  
Gradué de Philadelphie  
Bureau dans le Nouveau Bloc David  
Toutes sortes d'ouvrage dentaire  
promptement exécuté.  
Téléphone No 21  
EDMUNDSTON, N. B.

**S. LAPORTE PHOTOGRAPHE**  
Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK CO.

Kodak Autographique qui donne l'histoire de toutes vos poses  
Poudre à développer. Pellicules ou Films  
Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs  
Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

**AGRANDISSEMENT**  
Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia  
Votre commande par la maille sera l'objet de notre meilleure attention  
**S. LAPORTE, Photographe,**  
EDMUNDSTON, N. B.

**ROBOL**  
(TABLETTES)

Nettoie l'intestin paresseux et combat la

**CONSTIPATION**

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie, etc., etc.

En vente partout 25 sous la boîte, six boîtes pour \$1.25. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

**CHEMIN DE FER TEMISQUATA**  
Horaires à partir du 10 Mai 1920  
Express: Dép. Riv. du Loup, Qué. 8.00 a. m. Arr. Edmundston, Jc. 11.35 a. m.  
Mixte: Dép. Edmundston, Jc. 12.50 p. m. Arr. Connors N. B. 2.40 p. m.  
Mixte: Dép. Connors N. B. 8.00 a. m. Arr. Edmundston Jct. N. B. 9.50 a. m.  
Express: Dép. Edmundston, N.-B. 12.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 4.05 p. m.  
Heure du méridien de l'est.  
Service quotidiens excepté les dimanches.  
Correspondance à Edmundston Jct avec le Pacifique Canadien et à Rivière du Loup avec tous les trains express des Chemins de Fer Nationaux.  
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à A. NADRAU, Agent général du Fret et des Voyageurs.

# 1919-20 LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900  
SIEGE CENTRAL : 7 & 9, Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

CAPITAL AUTORISE : 5,000,000.00

CAPITAL PAYE ET SURPLUS : \$3,100,000.00 (au 30 juin 1920)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Président : Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte Martin Limitée, administrateur des chemins de fer nationaux canadiens.  
Vice-président : M. W. F. CARSLY.  
Vice-président : M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co", Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
M. G. M. BOSWORTH, président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".  
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, Président de la Librairie Beauchemin Limitée.  
Monsieur MARTIAL CHEVALIER, Directeur général "Crédit Foncier Franco-Canadien".  
Honorable NEMÈSE GARNEAU, C. L., Québec, Président de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec.

**BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNES**  
(Commissaires-Censeurs)  
Président : Honorable sir ALEXANDRE LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
Vice-Président : L'hon. N. PÉRODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial; administrateur "Montréal Light Heat & Power Consolidated".  
Monsieur S. J. E. ROLLAND, président de la Compagnie de Papier Rolland.

**BUREAU CHEF**  
Directeur Général M. TANCREDE BIENVENU.  
M. M. LAROSE, Inspecteur en chef. M. J. A. TURCOT, Secrétaire.  
M. Chs.-A. ROY, Chef du Bureau des Crédits.

**CENT SIX SUCCURSALES**  
ET  
**CENT CINQUANTE ET UNE SOUS-AGENCES DANS LES PROVINCES DE QUÉBEC, D'ONTARIO, DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ÎLE-DU-PRINCE ÉDOUARD**

Vingtième assemblée générale annuelle des Actionnaires tenue le onze août, à midi.  
Étaient présents : MM. Honorable Sir Hormidas Laporte, Hon. Sir Alexandre Lacoste, Hon. H. B. Rainville, M. G. M. Bosworth, Docteur J. A. Leblanc, Martial Chevalier, S. J. B. Rolland, L. J. O. Beauchemin, Honorable N. Pérodeau, Honorable N. Garneau, H. G. Lajoie, C. R., Philémon Cousineau, C. R., Pierre Drapeau, Lévis, Qué., Thomas Préfontaine, jr., Mathias Tétrault, L. A. Lapalme, Paul Mériot, représentant la maison Alphonse Racine Limitée, Alexandre Lacoste, Alph. Ammond, F. S. Mackay, N. P., Charles A. Branchaud, A. Dufort, J. L. Gravel, Raoul Bastien, Honorable G. A. Simard, Tancrede Bienvenu et autres.

**1919-1920**  
RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES, LE 11 AOÛT 1920.

Messieurs,  
Nous avons l'honneur de vous soumettre le compte de Profits et Pertes, et le Bilan de votre banque au 30 juin dernier, date de la clôture de son vingtième exercice annuel : l'exercice précédent, comme vous le savez, avait couvert la période de dix huit mois.  
Malgré l'importante augmentation des charges, conséquence du renchérissement de la vie, les résultats de l'exercice sont très satisfaisants. Après déduction de tous frais généraux, provisions et amortissements, le Compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice net de \$333,482.22, tels profits démontrent une augmentation sensible sur les résultats des exercices précédents.

L'inventaire de l'Actif de la banque a été fait avec grand soin et prudence, suivant nos règles habituelles. Les dépenses relatives aux frais de premier établissement pour toutes les succursales et agences de l'institution, ont été complètement amorties; et le chiffre représentant la valeur des coffres-forts et mobilier apparaît dans l'Actif pour une somme très réduite. Nous croyons utile de mentionner ici le montant total des taxes payées aux diverses administrations fédérales, provinciales ou municipales au cours de l'exercice écoulé lesquelles atteignent le chiffre important de \$48,423.

Le Bilan qui vous est présenté montre un Actif total de \$39,077,524, contre \$31,693,379, à celui du 30 juin 1919, soit une importante augmentation de \$7,384,145.

Le Passif le total des obligations au public, dépôts, etc., est à \$35,788,363, contre \$28,594,730, au bilan de l'exercice précédent, soit une augmentation de \$7,193,633.

Suivant les mesures de prévoyance qui ont toujours été observées ici, et qui ont assuré la solidité de votre banque, le Conseil d'Administration a maintenu avec soin une proportion considérable de l'Actif dans un haut degré de liquidité : le Trésor est largement pourvu; les espèces en Caisse et en Banque figurant au chiffre de \$9,264,496, avec, en plus, les Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada, des Pays-Alliés, les valeurs municipales canadiennes, et les prêts à demande garantis par nantissement de titres représentent un total de \$26,489,528, soit au-delà de 74% du montant des Obligations au public.

Le Bureau Central et toutes nos succursales et agences ont été visités; leurs opérations durant l'exercice écoulé, ont été soigneusement auditées par des officiers compétents.

De plus, Messieurs les Auditeurs dûment nommés par les Actionnaires ont fait un examen de l'Actif et du Passif de la Banque, et ce, conformément à la Loi des banques; leur certificat apparaissant au bilan à titre de leur entière satisfaction.

Messieurs les Commissaires-Censeurs, (Commission permanente de contrôle pour le département d'épargne), ont apporté les soins les plus dévoués aux intérêts de l'institution; leurs travaux mensuels, tel que mentionné dans leur rapport qui vous sera présenté dans cette assemblée, en font foi.

Tout comme par le passé notre personnel ne nous a pas ménagé sa coopération. De notre côté, nous nous sommes rendu compte des besoins que créait la cherté de la vie, et nous avons fait tout notre possible pour alléger ces charges nouvelles par des augmentations des salaires et des allocations spéciales; de plus, nous avons cette année encore ajouté la somme importante de \$45,000 à une Réserve spéciale pour la création d'un fonds de Pension, et nous avons eu l'occasion de constater que nos officiers et employés ont compris l'étendue de nos efforts.

Il nous est particulièrement agréable de vous faire part que notre troisième émission de capital d'UN MILLION DE DOLLARS, en date du 31 mai dernier, a été souscrite avec une grande marge et a aussi été presque totalement payée dès le 2 juillet, date fixée pour le premier versement; cette nouvelle émission porte le capital payé de votre Banque au chiffre de TROIS MILLIONS DE DOLLARS. Dans cette nouvelle réponse spontanée à notre appel, nous voyons une manifestation non équivoque de la confiance inspirée par la Banque Provinciale du Canada dans les quatre provinces, où elle compte maintenant un grand nombre d'Actionnaires, et aussi 106 succursales régulières, et 151 sous-agences.

Les opérations d'escompte ont marqué une reprise assez notable sur l'exercice précédent; nous avons prêté notre aide à notre clientèle et

avons le sentiment d'avoir contribué dans la mesure de nos forces au progrès du commerce et de l'industrie, c'est là une politique que nous entendons suivre dans l'avenir.

La balance commerciale avec les États Unis accuse encore cette année un lourd déficit, et le Canada a l'impérieux devoir de rétablir sa situation de ce chef, car c'est bien là la cause première de la dépréciation du change entre les deux pays. L'utilisation intense de toutes nos ressources, le travail et l'économie, et tout spécialement la restriction des importations des objets de luxe faciliteront cette tâche à laquelle nous sommes tenus.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**  
H. LAPORTE, Président.  
TANCREDE BIENVENU, Directeur général.

**RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES-CENSEURS POUR L'EXERCICE 1919-20**

Messieurs les Actionnaires,  
Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler, lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles et mensuelles des valeurs de tout repos, et ces opérations nous ont laissé pleine satisfaction.

En tout temps ces valeurs de placement, et le montant du Trésor réuni, étaient en quantité plus que suffisante pour satisfaire aux exigences de vos Règlements, concernant le contrôle des dépôts du département d'épargne, tout comme les minutes de nos délibérations en font foi.

C'est avec plaisir que nous vous signalons des augmentations très intéressantes dans les affaires de votre institution. Le Bilan de la Banque Provinciale du Canada a aujourd'hui atteint le chiffre imposant de près de quarante millions de piastres. Les obligations au public, concernant les dépôts qui lui sont confiés ont augmenté de près de sept millions cent quatre-vingt-treize mille piastres, et le nombre des dépôts dépasse maintenant cent huit mille; nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver le Bilan et les comptes du dernier exercice tels qu'ils vous sont soumis.

**POUR LE BUREAU DES COMMISSAIRES CENSEURS,**  
A. LACOSTE, Président.

**COMPTE DES PROFITS ET PERTES**  
30 JUIN 1920

Balance au crédit de Profits et Pertes le 30 juin 1919.....	\$ 44,692.52
Balance de la Prime sur émission de Capital, janvier, 31, 1919.....	9,750.00
Profits de l'exercice finissant le 30 juin 1920, (12 mois d'opération), déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$65,212.87) et provision pour pertes et dettes douteuses.....	333,882.22
	\$ 388,324.74

**DEBIT**

Pour quatre dividendes trimestriels à 8% l'an sur le Capital Versé, comme suit: Payé 1er octobre 1919.....	\$39,333.96
" 2 janvier 1920.....	39,702.66
" 1er avril 1920.....	40,000.00
Payable 2 juillet 1920.....	40,000.00
	\$ 158,926.62
Taxe de guerre sur le Papier-Monnaie (circulation de cette Banque).....	20,931.21
Amortissements sur les édifices, immeubles de la Banque (réserve spéciale).....	25,000.00
Réserve pour la création d'un Fonds de Pension pour officiers et employés de la Banque (Total à date, \$100,000.00).....	45,000.00
Porté au Fonds de Réserve.....	100,000.00
	\$ 349,857.91
Balance au crédit de Profits et Pertes, le 30 juin 1920.....	\$ 349,857.83
	\$ 388,324.74

**FONDS DE RESERVE :**

Balance au crédit, 30 juin 1919.....	\$1,000,000.00
Montant porté au 30 juin 1920.....	100,000.00
	\$1,100,000.00

Vérifié et trouvé exact :  
(Signé) J.-R. CHOQUET, (Signé) H. LAPORTE, Comptable en Chef, Président.  
(Signé) M. LAROSE, (Signé) TANCREDE BIENVENU, Inspecteur en Chef, Vice-Président et Directeur Général.

**Rapport Général de la Banque au 30 Juin 1920**

**PASSIF**

Dépôts ne portant pas intérêt.....	\$ 5,115,609.29
Dépôts portant intérêt, et compris l'intérêt accumulé jusqu'à date.....	25,175,735.96
Balance due au Gouvernement Fédéral.....	2,473,926.23
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux.....	218,370.40
Balances dues à d'autres Banques en Canada.....	1,181.17
Balances dues aux Banques et Correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger.....	512,160.07
	\$33,496,983.12
Billets de la Banque en circulation.....	\$ 2,246,873.00
Dividendes déclarés et non encore réclamés.....	4,507.03
Dividende déclaré et payable le 2 juillet 1920.....	40,000.00
Total des Obligations au public.....	\$35,788,363.15
Capital Versé.....	2,000,000.00
Fonds de Réserve.....	1,100,000.00
Réserve pour la création d'un Fonds de Pension.....	100,000.00
Balance au compte de Profits et Pertes.....	38,466.91
	\$39,077,524.44

Obligations non comprises dans les items précédents

50,694.38
\$39,077,524.44

**ACTIF**

Espèces monnayées.....	\$ 138,697.75
Billets du Dominion.....	2,847,198.00
Billets des autres Banques.....	631,480.00
Chèques sur d'autres Banques.....	3,127,591.19
Balances dues par d'autres Banques en Canada.....	2,226,996.11
Balances dues par d'autres Banques et Correspondants étrangers.....	292,263.77
	\$9,264,496.82
Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada, et les Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande.....	2,692,133.94
Valeurs Municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs	

obligations canadiennes.....	4,695,714.84
Obligations de chemins de fer, débetures et actions excédant pas le prix du marché.....	1,917,739.39
Prêts à demande et prêts à courte échéance au Canada, sur obligations, débetures et actions.....	7,919,443.94
	Grand Total, \$26,489,528.93

Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires..... \$ 984,844.67

Prêts courants et escomptes en Canada..... 10,959,857.13

11,944,701.80

Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets..... 65,212.87

\$11,879,488.93

Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation..... 69,661.09

Créances en souffrance, déduction faite des pertes prévues..... 59,719.71

Immeubles autres que les Bureaux de la Banque..... 7,500.00

Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements..... 278,779.91

Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque..... 17,472.97

Autre actif non compris dans les items précédents..... 275,372.90

\$39,077,524.44

Vérifié et trouvé exact :  
(Signé) J.-R. CHOQUET, (Signé) H. LAPORTE, Comptable en Chef, Président.  
(Signé) M. LAROSE, (Signé) TANCREDE BIENVENU, Inspecteur en Chef, Vice-Président et Directeur Général.

**CERTIFICATS DES AUDITEURS NOMMÉS PAR LES ACTIONNAIRES**

Aux Actionnaires de  
**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.**

Conformément aux prescriptions des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous avons l'honneur de soumettre aux Actionnaires le rapport suivant :

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau Chef et les rapports certifiés des différents succursales. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés à notre entière satisfaction, et nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance, relèvent des pouvoirs de la Banque.

En outre de la vérification en date du 30 juin 1920, nous avons, dans le cours de l'année contrôlé la Caisse du Bureau Principal et vérifié les valeurs du Bureau Chef, et aux Succursales principales, et avons trouvé qu'elles correspondaient avec les livres de la Banque.

L'état ci-haut dont il est question dans le rapport des Administrateurs, est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la Banque durant l'exercice 1919-1920, suivant les meilleurs renseignements et les explications qui nous ont été données ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) ALEX. DESMARTEAU, L. I. C., Montréal, Montréal, le 28 juillet 1920. (Signé) J. A. LARUE, C. A., Québec.

A une assemblée du Conseil d'Administration de la Banque tenue immédiatement après l'assemblée des Actionnaires, l'honorable sir Hormidas Laporte fut élu président du Conseil d'Administration, et MM. W. F. Carsley et Tancrede Bienvenu tous deux vice-présidents de la Banque.

A une assemblée du Bureau des Commissaires-Censeurs, laquelle a eu lieu immédiatement après l'assemblée des Actionnaires, sir Alexandre Lacoste est élu président et l'honorable N. Pérodeau, vice-président de ce Bureau de Contrôle pour le département d'épargne.

**SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX**

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

**SAINT JOHN EXHIBITION**  
Sept. 4 to 11 1920

**BIG AGRICULTURAL FEATURES  
SPLENDID DISPLAY OF INDUSTRIES  
INCREASED SCOPE IN WOMAN'S WORK  
SPECIAL ART & PUBLIC WELFARE EXHIBITS**

Great Program of Free Attractions

PLAN TO BE PRESENT

**Attention aux Fumeurs et Marchands de Tabac!**

Pour avoir du bon tabac canadien garanti naturel, en feuilles ou hachés, torquettes etc, adressez-vous à

**LA CIE DE TABAC MONT-CALM**

Négociants en gros et détail  
**JOLIETTE QUE.**

Nous vendons au plus bas prix du marché, et aurons quand même la meilleure qualité. Demandez notre liste de prix. Toute commande par maille recevra notre meilleure attention, qu'elle qu'en soit la quantité. Ne retardez pas, écrivez dès maintenant.

Espérant vous lire par le retour du courrier.

Nous sommes, Vos dévoués,  
**LA CIE DE TABAC MONT-CALM**

**PAP-SAG (TABLETTES) CONTRE LA DYSPEPSIE**

Aucune des maladies de l'estomac ne résiste à leurs bienfaisants effets :

**Indigestion, Somnolence, Gastrite, Ptituite, Vertige.**

Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG prises suivant la direction, éviteront ces indigestions si souvent fatales.

50 sous la boîte, ou six pour \$2.50, chez tous les marchands, ou envoyées par la poste. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, 274, rue St-Denis, Montréal.

